

Les femmes dans l'armée suisse

L'égalité au service de l'armée ?

L'armée suisse affiche depuis peu une posture soucieuse d'égalité, de diversité et d'inclusion. Cet article replace ces récents changements dans la trame plus large de l'incorporation progressive des femmes dans l'institution militaire et en propose une analyse sous un prisme féministe critique.

¹ Monay, Stéphanie : « Il n'y a pas de place pour les petites princesses. » Sociologie de l'engagement volontaire féminin dans l'Armée suisse. Lausanne : Université de Lausanne, 2022.

Depuis 2020, la question de l'incorporation des femmes dans l'armée suisse est de plus en plus inscrite à l'agenda politique et médiatique et intégrée dans les réflexions sur le développement de l'armée afin de répondre à ses besoins en effectif et en légitimité. Des objectifs ont été fixés et des mesures prises pour favoriser le recrutement et le service militaire des Suisseuses. Cet article inscrit ces transformations dans une perspective critique en s'appuyant sur ma recherche menée auprès de femmes militaires engagées durant la réforme Armée XXI (2004-2018) et mobilisant entretiens, observations, questionnaire et analyse documentaire.¹ Les principaux résultats de cette recherche (partie 1) permettent d'éclairer les discours et mesures institutionnelles adoptées récemment par l'armée suisse (partie 2). Enfin, le cas helvétique permet de souligner les enjeux féministes liés à la participation, ou non, des femmes aux armées dans un contexte où la question d'un service militaire obligatoire mixte a été posée (partie 3).

Armée XXI : aux femmes de s'adapter

L'armée suisse, comme institution, est historiquement pensée pour et par les hommes. Le service militaire repose sur la Constitution qui fait une distinction entre les sexes : il est obligatoire pour les hommes, volontaire pour les femmes. Les femmes militaires sont minoritaires, représentant 1,6 % de l'effectif en 2024. Elles s'enrôlent dans une organisation genrée marquée par des normes et valeurs traditionnelles (principe méritocratique, patriotisme, discipline, etc.) et qui valorise un modèle de masculinité hédonistique basé sur la performance physique ainsi que sur les codes de la virilité exacerbée. Dans ce contexte, les femmes militaires doivent se distinguer d'une multitude de figures féminines repousoirs – comme « la femme faible » ou

« la putain », stéréotypes qui leur collent au treillis. Elles ne sont pas pour autant autorisées à transgresser fondamentalement les normes de genre, tout en devant faire constamment « leurs preuves » afin d'éviter le discrédit, individuel et collectif. Elles réalisent ainsi un travail permanent d'équilibrage entre des rôles et attentes de genre souvent contradictoires, comme performer la puissance masculine tout en préservant leur « féminité ». Leur incorporation passe aussi par la minimisation voire la négation des comportements et violences sexistes. Ce phénomène est notamment appuyé par la centralité institutionnelle du principe méritocratique et de la responsabilité individuelle. Ainsi, une soldate souligne : « Je préfère me remettre en question moi plutôt que de dire ‹Non, non, non, c'est tous des sexistes, c'est eux qui ont tort et moi qui ai raison.› »² L'engagement sous le mode volontaire contribue aussi à museler l'expression des griefs, comme le souligne une sergente : « Si une femme veut faire l'armée, elle ne peut pas s'exprimer [...]. Parce que sinon ils disent ‹Eh tu as voulu faire le service militaire, alors tu ne peux pas te plaindre !› »³

Si la réforme Armée XXI ouvre aux femmes l'accès à toutes les fonctions et grades, des mécanismes de division sexuée du travail militaire les assignent majoritairement aux fonctions non-combattantes (90,5 % des 1'427 femmes recrutées de 2001 à 2014) et aux grades de gestion administrative et logistique de la troupe, dans une logique d'engagement « complémentaire » à celui des hommes. Cette division sexuée révèle que les femmes sont perçues comme inaptes aux exigences, principalement physiques, du travail militaire. Ces représentations dominantes se traduisent aussi par des formes de résistance à l'engagement féminin, allant d'une méfiance quant aux motifs du volontariat des femmes – souvent suspectées de s'engager afin de « se taper toute la caserne », illustrant leur forte sexualisation dans l'enceinte militaire – aux violences sexistes et sexuelles. Ces dernières ne sont pas résiduelles et l'armée a tardé à les reconnaître : absence d'entité dédiée, remise en cause de la parole des femmes, mesures contre les « fausses accusations » d'agression sexuelle plutôt que de prévention, autant d'indices d'une déresponsabilisation institutionnelle. Les enjeux sexués des carrières militaires restent peu explorés : bien que de nombreuses femmes gradent, la maternité, perçue comme incompatible avec la vie militaire, limite leur accès à des postes stables. Comme le résume une sergente-chef : « On a une famille ou on a l'armée. »⁴

Ces analyses rejoignent la littérature internationale, qui souligne qu'en dépit d'une féminisation souvent plus avancée qu'en Suisse, les femmes militaires sont perçues comme des intrus et vivent des expériences distinctes de celles des hommes.⁵ Le paradigme dominant sous Armée XXI renvoie ainsi à l'exigence de leur assimilation au système en place. C'est aux femmes volontaires de s'adapter à l'armée, et non l'inverse, comme l'exprime une soldate :

² Toutes les expressions des femmes militaires citées sont des extraits d'entretiens menés par l'autrice, 2013-2016.

³ Monay, Stéphanie : Rejoindre les dominants : des femmes dans l'Armée suisse. Dans : Di Paola, Vanessa et al. (éd.) : De la transgression à l'émancipation ? Penser les transformations des normes sociales à l'aune du genre. Toulouse : Octares, 2024, p. 71-91.

⁴ Monay, Stéphanie : Femmes dans l'armée Suisse. Une socialisation à la domination masculine. Dans : Sociétés contemporaines (112/4), 2018, p. 45-71, shs.cairn.info/revue-societes-contemporaines-2018-4-page-45 ; Monay, Stéphanie : La constance du « naturel ». Processus de sélection et d'affection des femmes volontaires dans l'Armée suisse. Dans : Sextant (34), 2017, p. 35-44, doi.org/10.4000/sextant.490.

⁵ Enloe, Cynthia : Does Khaki Become You ? The Militarisation of Women's Lives. Boston : South End Press, 1983 ; Boutron, Camille : Combattantes. Quand les femmes font la guerre. Paris : Les Pérégrines, 2024.

Les femmes militaires réalisent un travail permanent d'équilibrage entre des rôles et attentes de genre contradictoires, comme performer la puissance masculine tout en préservant leur « féminité ».

⁶ Service spécialisé Femmes dans l'Armée et Diversité : Rapport d'étude condensé. Discrimination et violence sexualisée fondées sur le genre et/ou l'orientation sexuelle dans l'Armée suisse. Berne : Armée suisse, 2024.

⁷ Baudacci, Andrea : Diversity Management in der Schweizer Armee. Im Spannungsfeld zwischen Vielfalt und Einheit. Eine qualitative Untersuchung. Zurich : Université de Zurich, 2023.

⁸ « J'ai dénoncé mon capitaine pour harcèlement sexuel ». Dans : 20 minutes, 30.06.2020, www.20min.ch/fr/story/jai-denonce-mon-capitaine-pour-harcelement-sexuel-934141669994.

⁹ Service spécialisé Femmes dans l'armée et Diversité (voir note de bas de page 6), p. 2-3.

« Je ne pense pas qu'il faille adapter aux femmes les exigences [physiques], c'est plutôt à nous de nous adapter, de faire plus. C'est vrai que c'est là qu'on voit que c'est encore le truc qui coince entre les hommes et les femmes. Mais c'est comme ça, on n'est pas pareilles. »

De l'assimilation à l'intégration instrumentale

Ces constats sont désormais réaffirmés par une étude interne.⁶ Celle-ci fait partie des récents efforts visant l'amélioration de la place des femmes dans l'armée, initiés suite à la nomination, en 2019, de Viola Amherd, première femme à diriger le département de la défense en Suisse. Depuis, face aux attentes sociales et politiques,⁷ l'adoption de mesures concrètes s'est accélérée : création du Service spécialisé Femmes dans l'Armée et Diversité, sensibilisation des cadres ou encore adaptation des équipements. Ces mesures s'accompagnent d'un discours d'institution prônant la « tolérance zéro » envers les discriminations et violences sexualisées, et des objectifs ambitieux : 10 % de militaires féminines de milice et une augmentation annuelle de 1 % des collaboratrices militaires et civiles dans le Groupement Défense d'ici 2030.

À travers une analyse historique de l'incorporation progressive des femmes dans l'armée suisse, un changement de posture institutionnelle apparaît : l'analyse documentaire que j'ai menée révèle que les discriminations et violences sexualisées internes ont longtemps été passées sous silence ou niées. Récemment encore, face à un cas de harcèlement sexuel médiatisé, la position de l'armée restait sur la défensive :

« Le porte-parole de l'armée, Stefan Hofer, dément l'existence d'un sexism structurel dans l'armée. Au-delà de la question de l'inégalité entre les sexes, l'armée suisse est le reflet de la société. Il y a des agressions ou du harcèlement sexuel, mais ils sont très rares. »⁸

L'étude interne de 2024 ne permet plus un tel positionnement : 49,6 % des personnes interrogées disent avoir été discriminées au sein de l'armée et 40,1 % avoir subi de la violence sexualisée. Les femmes et les minorités de genre et sexuelles sont particulièrement touchées : par exemple, parmi les personnes cisgenres hétérosexuelles, 51,8 % des femmes ont subi de la violence sexualisée contre 14 % des hommes. Dès lors, l'institution admet que « la discrimination et la violence sexualisées sont étroitement liées avec la culture de l'organisation de l'Armée suisse » et annonce de nouvelles mesures.⁹

Si ces actions cherchent à améliorer la situation des femmes militaires, elles visent aussi à augmenter leur effectif. Elles obéissent ainsi à des impératifs de type instrumental. D'abord, la nécessité de pallier la dérobade des effectifs masculins face à un service militaire en perte de prestige, mais aussi les besoins institutionnels en termes d'image dans un contexte où les politiques publiques cherchent désormais, sous l'impulsion des mobilisations, à se saisir des enjeux d'égalité, de diversité et d'inclusion. L'armée suisse fait face à « des injonctions contemporaines à la modernisation de

l'État »¹⁰, et ces changements s'inscrivent dans une logique de légitimation institutionnelle. C'est ce qu'illustre la mobilisation stratégique de la figure de la femme militaire lors de la votation de 2020 sur l'achat de nouveaux avions de combat défendu par l'armée. La même année, des moyens promotionnels sont mis en place afin de susciter l'intérêt des femmes, comme les vidéos de la campagne de recrutement « La sécurité est aussi une affaire de femmes ».¹¹

Militariser les femmes : au nom de quelle égalité ?

En parallèle se manifeste de plus en plus dans la sphère militaire, politique et médiatique, le thème de l'extension du service obligatoire aux SuisseSSESSES, ce qui pose la question de la militarisation des femmes. Les argumentaires mobilisent ici principalement la perspective féministe libérale. Contrairement à celle révolutionnaire qui défend « le droit des femmes » à lutter contre les oppressions ou à la perspective radicale qui voit dans le militarisme l'expression fondamentale du patriarcat, le féminisme libéral défend une militarisation des femmes au nom de l'égalité d'accès à toutes les positions institutionnelles et professionnelles.¹² Cette perspective va de pair avec une logique instrumentale de l'engagement féminin, comme l'illustrent les propos du président de la Société Suisse des Officiers, Denis Froidevaux :

« Les femmes peuvent être d'aussi bons soldats que les hommes – et dans toutes les fonctions. Pour l'Armée et la défense civile, [la conscription mixte] aurait l'avantage de permettre de sélectionner les meilleurs candidats, les plus qualifiés, les plus motivés, parmi une plus grande base d'agents. »¹³

L'égalité est ici au service de l'armée, lui promettant un bassin de recrutement plus large, et Viola Amherd le souligne : « les femmes sont un atout pour l'armée »¹⁴. Mais leur expérience concrète met en doute le fait que l'armée soit, en retour, un atout *pour* les femmes : ma recherche montre en effet que l'engagement militaire féminin s'inscrit dans un processus de socialisation à la domination masculine et que l'armée fonctionne comme un outil de reproduction de l'ordre de genre (pré)existant. De plus, des travaux soulignent le fait que la culture militaire – épaise de croyances méritocratiques et hiérarchisantes, centrée sur l'impératif opérationnel et l'uniformité – reste réfractaire à l'infusion des politiques d'intégration des diversités.¹⁵

La militarisation des femmes est-elle source d'émancipation ou de (re)production des inégalités ? Faut-il réservier ce monopole de la violence « légitime » aux hommes et maintenir une relation de dépendance protecteur/protégée ? Faut-il défendre une réforme profonde de

l'institution militaire ou sa stricte abolition ? Comment aller au-delà d'une égalité de type néolibérale se limitant à l'égalité des opportunités et de traitement, à l'égalité juridique et à l'égalité de rémunération sans remettre en cause les fondements structurels des inégalités ?¹⁶ Face aux débats actuels sur la conscription mixte au nom de l'égalité, ce sont des questions

10 Biland, Émilie : Les cultures d'institution. Dans : Lagroye, Jacques ; Offerlé, Michel (dir.) : Sociologie de l'institution. Paris : Belin, 2010, p. 188.

11 www.youtube.com/hashtag/teamarmee.

12 Carreiras, Helena : Gender and the Military. Women in the Armed Forces of Western Democracies. New York : Routledge, 2006 ; Michel, André : Le complexe militaro-industriel et les violences à l'égard des femmes. Dans : Nouvelles Questions Féministes (11/12), 1985, p. 9-73.

13 Héron, Célia : Vers un service militaire obligatoire pour les femmes? Dans : Tribune de Genève, 13.02.2015, www.tdg.ch/vers-un-service-militaire-obligatoire-pour-les-femmes-535482702768.

14 Ducommun, Nathalie : Viola Amherd : « Les femmes sont un atout pour l'armée ». Dans : RTS, 06.02.2022, www.rts.ch/info/suisse/12843596-viola-amherd-les-femmes-sont-un-atout-pour-larmee.html.

15 Katzenstein, Mary ; Reppy, Judith (éd.) : Beyond Zero Tolerance. Discrimination in Military Culture. Lanham : Rowman & Littlefield, 1999 ; Boutron, Camille ; Weber, Claude : La féminisation des armées françaises : entre volontarisme institutionnel et résistances internes. Dans : Travail, genre et sociétés (47/1), 2022, p. 37-54, shs.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2022-1-page-37.

16 Mesok, Elizabeth : Sexual Violence and the US Military: Feminism, US Empire, and the Failure of Liberal Equality. Dans : Feminist Studies (42/1), 2016, p. 41-69, doi.org/10.15767/feministstudies.42.1.41.

Faut-il défendre une réforme profonde de l'institution militaire ou sa stricte abolition ?

l'institution militaire ou sa stricte abolition ? Comment aller au-delà d'une égalité de type néolibérale se limitant à l'égalité des opportunités et de traitement, à l'égalité juridique et à l'égalité de rémunération sans remettre en cause les fondements structurels des inégalités ?¹⁶ Face aux débats actuels sur la conscription mixte au nom de l'égalité, ce sont des questions

17 Reynaud, Emmanuel : Les femmes, la violence et l'armée. Paris : Fondation pour les études de défense nationale, 1988.

complexes qui se posent à la critique et aux milieux féministes suisses, mettant en tension des perspectives divergentes sur le principe d'égalité.¹⁷ Du côté des femmes militaires rencontrées, la quête de distinction individuelle, caractéristique d'une perspective féministe néolibérale, domine. Comme le dit l'une d'entre elles vis-à-vis des femmes civiles : « Elles ne sont pas toutes comme nous qui allons à l'armée. »

STÉPHANIE MONAY est docteure en science politique de l'Université de Lausanne et collaboratrice scientifique à la HETSL | HES-SO (Haute école de travail social et de la santé Lausanne | Haute école spécialisée de Suisse occidentale). Spécialiste des socialisations sexuées et de la fabrique institutionnelle du genre, sa thèse propose une sociologie de l'engagement volontaire des femmes dans l'armée suisse.